

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: KORASIT NG BIOCIDAL PRODUCT FAMILY

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0001

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014626-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 1	3
2. Composition du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	6
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	16
6. Autres informations	17
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	17
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 2	23
2. Composition du méta-RCP	23
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	24
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	25
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	36
6. Autres informations	37
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	37
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 3	42
2. Composition du méta-RCP	43
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	44
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	44
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	48
6. Autres informations	49
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	49

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

KORASIT NG BIOCIDAL PRODUCT FAMILY

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Kurt Obermeier GmbH
Adresse	Berghäuser Straße 70 57319 Bad Berleburg Allemagne

Numéro de l'autorisation

FR-2021-0001

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0014626-0000

Date de l'autorisation

18/01/2021

Date d'expiration de l'autorisation

02/10/2025

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Kurt Obermeier GmbH & Co. KG

Adresse du fabricant

Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Ltd. Plot 306/3, II Phase GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection AG CH-4002 Basel, Switzerland Plant location CH-1870 Monthey Suisse
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 Hawthorn Road 64120-001 Kansas City MO États-Unis

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269 - 2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15 - 1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156 - 1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75 - 7,5

Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 1,045
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,05 - 0,85
CI Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphenyl)methyl]hydrazono]methyl]-1,3,3-trimethyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0 - 0,75
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diethylamino)phenoazin-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,075
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(dimethylamino)phenyl]azo]-3-methyl-1,3,4-thiadiazolium methyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,02
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophenyl)azo]phenyl]ethylamino]ethyl](2-hydroxypropyl)dimethylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,675
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2-[[[(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,075
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,09
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,105
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3 - 3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15 - 1,5

2.2. Type(s) de formulation

Concentré Soluble (SL)

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69 - 2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5 - 1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56 - 1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5 - 7,5
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 1,045
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,5 - 0,85
CI Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphényl)méthylhydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0 - 0,75
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénoxazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,075
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,02
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthyl]éthylamino]éthyl(2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,675

C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2- [(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,075
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,09
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,105
butyldiglycol	2-(2-butoxy- ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3 - 3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5 - 1,5

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Concentré Soluble (SL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer les .
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
Appeler immédiatement .
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement pénétrant par vide-pression

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Traitement pénétrant (imprégnation vide-pression) Description détaillée: Traitement pénétrant (imprégnation vide-pression)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: CU1: 0.9 kg/m3 CU2: 1.85 kg/ m3 CU3: 2.9 kg/ m3 Dilution (%): CU1 : 0.5 - 1% CU2 : 1 - 2% CU3 : 1.6 - 3% Nombre et fréquence des applications: CU1: 0.9 kg/m3 CU2: 1.85 kg/ m3 CU3: 2.9 kg/ m3</p> <p>Diluer le produit avant utilisation: CU1: 0.5 - 1% CU2: 1 - 2% CU3: 1.6 - 3% Les doses sont appliquées en une seule application</p>

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers les cuves de traitement pour l'application doivent être automatisées, en circuit fermé.
- Après le processus d'imprégnation sous vide, la porte du récipient de réception est ouverte et le bois traité est transféré à l'aide de chariots élévateurs vers une zone de stockage où il est mis à sec.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistants aux produits chimiques (EN 13832) pendant la phase de mélange et le chargement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement superficiel par trempage automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Trempage automatique Description détaillée: Trempage automatique</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites : CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites : CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites : CU1 : 1 - 2.5 % CU2 : 1.5 – 3.7 % CU3 : 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3 : 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites : CU1 : 2 - 5 % CU2 : 2 - 5 % CU3 : 3 – 7,5% (avec couche de finition) CU3 : 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites : CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites : CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Diluer le produit avant utilisation</p> <p>Sans protection contre les termites : CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p>

	Protection contre les termites : CU1: 2 - 5 % CU2: 2 – 5 % CU3: 3 - 7.5%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Les doses sont appliquées en une seule application
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage doivent être automatisées en circuit fermé.
- Pour la phase d'application, un opérateur utilisant un chariot élévateur à fourche abaisse le bois dans la cuve d'immersion. Après traitement, le bois est soulevé par le chariot élévateur à fourche et transféré vers une zone de stockage où il est mis à sécher.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant les phases de manipulation du bois traité et de nettoyage des cuves.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement superficiel par pulvérisation automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation automatique Description détaillée: Pulvérisation automatique</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites : CU1 : 1 - 2.5 % CU2 : 1.5 – 3.7 % CU3 : 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3 : 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites : CU1 : 2 - 5% CU2 : 2 - 5% CU3 : 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3 : 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2</p>

	<p>CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Diluer le produit avant application</p> <p>Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3-7.5% (avec couche de finition) CU3 : 8-10% (sans couche de finition)</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la chambre de pulvérisation doivent être automatisées en circuit fermé.
- Après la phase d'application par pulvérisation, le bois traité est transféré via un chariot élévateur à fourche vers une zone de stockage où il est mis à sécher.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistants aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant les phases de manipulation du bois traité et de maintenance des machines.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Traitement superficiel par trempage manuel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m ² CU2: 3.7g/ m ² CU3: 5.8 g/ m ² (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m ² CU2: 5 g/ m ² CU3: 7.5 g/ m ² (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites:

	<p>CU1: 2.5 g/m² CU2: 3.7g/ m² CU3: 5.8 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites CU1: 5 g/m² CU2: 5 g/ m² CU3: 7.5 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Diluer le produit avant application</p> <p>Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, IBC: HDPE (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage peuvent se faire de façon manuelle ou automatisée.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant les phases de mélange et chargement des produits concentrés.

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant l'application par trempage manuel.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Traitement superficiel par déluge

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Déluge Description détaillée: Déluge

Taux et fréquences d'application

<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Diluer le produit avant application</p> <p>Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
--

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none">- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers le récipient récepteur doivent être automatisées en circuit fermé.- Pendant le revêtement en flux, le bois passe par un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. L'appareil est ouvert des deux côtés. Le bois pénètre par la face avant et le bois traité en sort, dégoulinant d'eau par la face arrière.- Après le processus d'application, le bois traité est conduit par un canal de séchage, où les articles en bois sont séchés par un flux d'air chaud.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant les phases de manipulation du bois traité et de maintenance.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente
- Éviter le contact prolongé des animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.
- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- Protéger du rayonnement solaire
- Protéger du gel
- Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

KORASIT NG FARBLOS

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

KORASIT TT 25P FARBLOS	Marché: FR
HEXABAC F1 X 2,5	Marché: FR
FR-0014626-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,00004
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

Nom commercial

KORASIT NG GELB	Marché: FR
-----------------	------------

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

KORASIT TT 25P GELB	Marché: FR
HEXABAC F1 X 2,5 JAUNE	Marché: FR
FR-0014626-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,12004
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,0335
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylène glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

Nom commercial

KORASIT NG GRÜN	Marché: FR
KORASIT TT 25P GRÜN	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0014626-0003 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,0315
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
CI Basic yellow 28	2-[[[(4-méthoxyphényl)méthylhydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0,03
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénoxazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,036
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,0432
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

Nom commercial

KORASIT NG BRAUN

Marché: FR

KORASIT TT 25P BRAUN

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014626-0004 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,2642
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
CI Basic yellow 28	2-[[[4-méthoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0,239
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,0013
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0,0099

C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophenyl)azo]phenyl]ethylamino]ethyl](2-hydroxypropyl)dimethylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0,192
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,00156
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0,02989
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

Nom commercial

KORASIT NG GRAU	Marché: FR
KORASIT TT 25P GRAU	Marché: FR
FR-0014626-0005 1-1	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5

Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,00004
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34 - 1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75 - 0,75

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78 - 0,78
Amines, coco alkyldimethyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75 - 3,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 0,52
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,25 - 0,43
CI Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphenyl)methylhydrazono]methyl]-1,3,3-trimethyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0 - 0,375
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diethylamino)phenoazin-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,0375
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[[4-(dimethylamino)phenyl]azo]-3-methyl-1,3,4-thiadiazolium methyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,01
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[[4-[(2-chloro-4-nitrophenyl)azo]phenyl]ethylamino]ethyl](2-hydroxypropyl)dimethylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,3375
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2-[(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,0375
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,045
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,0525
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5 - 1,5
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75 - 0,75

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Concentré Soluble (SL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Peut nuire au foetus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les .

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

Appeler immédiatement .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement pénétrant par vide-pression

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons

	<p>Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Traitement pénétrant (imprégnation vide- pression) Description détaillée: Traitement pénétrant (imprégnation vide- pression)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: CU1: 1.8 kg/m3 CU2: 3.7 kg/ m3 CU3: 5.8 kg/ m3 Dilution (%): CU1: 1 - 2% CU2: 2 - 4% CU3: 3.2 - 6% Nombre et fréquence des applications: CU1: 1.8 kg/m3 CU2: 3.7 kg/ m3 CU3: 5.8 kg/ m3</p> <p>Diluer le produit avant application CU1: 1 - 2% CU2: 2 - 4% CU3: 3.2 - 6%</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, IBC: HDPE (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert des solutions vers les cuves de traitement doivent être automatisées en circuit fermé.
- Après le processus d'imprégnation sous vide, la porte du récipient de réception est ouverte et le bois traité est transféré à l'aide de chariots élévateurs vers une zone de stockage où il est mis à sec.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection durant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement superficiel par trempage automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
	<p>Méthode d'application: Trempage automatique Description détaillée: Trempage automatique</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2 CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 4 - 10 % CU2: 4 - 10 % CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 -20% (sans couche de finition)</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2 CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Diluer le produit avant application</p> <p>Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites: CU1: 4 - 10 % CU2: 4 - 10 % CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 -20% (sans couche de finition)</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage doivent être automatisées en circuit fermé.
- Pour la phase d'application, un opérateur utilisant un chariot élévateur à fourche abaisse le bois dans la cuve d'immersion. Après traitement, le bois est soulevé par le chariot élévateur à fourche et transféré vers une zone de stockage où il est mis à sécher.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant la phase de mélange et chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant la manipulation du bois traité, le nettoyage des cuves de trempage.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement superficiel par pulvérisation automatique

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes spp
Nom commun: Termites
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation automatique
Description détaillée:
Pulvérisation automatique

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2 CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m² (sans couche de finition)
Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 4 - 10% CU2: 4 - 10% CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 - 20% (sans couche de finition)
Nombre et fréquence des applications:
Sans protection contre les termites:
CU1: 2.5 g/m2
CU2: 3.7g/ m2
CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition)
15 g/m² (sans couche de finition)

Protection contre les termites
CU1: 10 g/m2
CU2: 10 g/ m2
CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition)
30 g/m² (sans couche de finition)

Diluer le produit avant application

Sans protection contre les termites:
CU1: 1 - 2.5 %
CU2: 1.5 – 3.7 %
CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition)
CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)

Protection contre les termites:
CU1: 4 - 10%
CU2: 4 - 10%
CU3: 6 - 15% (avec couche de finition)
CU3: 16 - 20% (sans couche de finition)

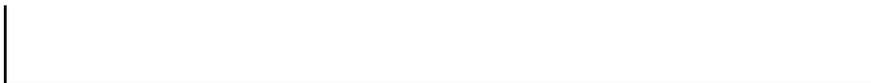
Les doses sont appliquées en une seule application

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L



4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la chambre de pulvérisation doivent être automatisées en circuit fermé.
- Après la phase d'application par pulvérisation, le bois traité est transféré via un chariot élévateur à fourche vers une zone de stockage où il est mis à sécher.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistants aux produits chimiques (EN 13832) pendant la phase de mélange et chargement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant les phases de manipulation du bois traité et de maintenance.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Traitement superficiel par trempage manuel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2 CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m ² (sans couche de finition) Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 4 - 10% CU2: 4 - 10% CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 - 20% (sans couche de finition) Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2 CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m ² (sans couche de finition) Diluer le produit avant application Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 4 - 10% CU2: 4 - 10%

	<p>CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 - 20% (sans couche de finition)</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage peuvent se faire de façon manuelle ou automatisée.
- Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place à la main l'article de bois dans le réservoir de trempage. L'opérateur pousse ensuite, à l'aide d'un poteau, l'article sous l'agent de préservation du bois dans le réservoir de trempage et/ou utilise un balai pour brosser l'agent de préservation du bois sur l'article de bois (l'article est toujours dans le réservoir de trempage car l'agent de préservation est brossé sur le bois). L'opérateur soulève ensuite manuellement l'article de bois du réservoir de trempage et l'empile pour le sécher.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistants aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant l'application.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Traitement superficiel par déluge

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Déluge Description détaillée: Déluge</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2 CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 4 - 10% CU2: 4 - 10% CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 - 20% (sans couche de finition)30 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites: CU1: 10 g/m2 CU2: 10 g/ m2</p>

	<p>CU3: 15 g/ m2 (avec couche de finition) 30 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Diluer le produit avant application</p> <p>Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition)</p> <p>Protection contre les termites: CU1: 4 - 10% CU2: 4 - 10% CU3: 6 - 15% (avec couche de finition) CU3: 16 - 20% (sans couche de finition)30 g/m² (sans couche de finition)</p> <p>Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers le récipient récepteur doivent être automatisées en circuit fermé.
- Pendant le revêtement en flux, le bois passe par un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. L'appareil est ouvert des deux côtés. Le bois pénètre par la face avant et le bois traité en sort, dégoulinant d'eau par la face arrière.
- Après le processus d'application, le bois traité est séché par un flux d'air chaud.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant la phase de mélange et chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant la manipulation du bois traité et la maintenance.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente
- Éviter le contact prolongé des animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.
- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- Les pyréthriinoïdes et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- Protéger du rayonnement solaire
- Protéger du gel
- Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	KORASIT NG 50 FARBLOS	Marché: FR
	KORASIT TT 40P FARBLOS	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0014626-0006 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyl diméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,00002
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
butyl diglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

Nom commercial

KORASIT NG 50 GELB

Marché: FR

KORASIT TT 40P GELB

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014626-0007 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyl diméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,06002
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,01675
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

Nom commercial

KORASIT NG 50 GRÜN

Marché: FR

KORASIT TT 40P GRÜN

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014626-0008 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,0158
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
Cl Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphényl)méthylhydrazone]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0,01496
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénoxazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,018
2-Butoxyéthanol	2-butoxyéthanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,0216
butyldiglycol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylène glycol monométhyl éther	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

Nom commercial

KORASIT NG 50 BRAUN

Marché: FR

KORASIT TT 40P BRAUN

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014626-0009 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkylidiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,1321
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
Cl Basic yellow 28	2-[[[4-méthoxyphényl)méthylhydrazone]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0,12
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénoxazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,00065
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0,00495
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl](2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0,09606
2-Butoxyéthanol	2-butoxyéthanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,000078
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0,01494
butylidiglycol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylène glycol monométhyl éther	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

Nom commercial

KORASIT NG 50 GRAU

Marché: FR

KORASIT TT 40P GRAU

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014626-0010 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,34
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,75
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,78
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	3,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,00002
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,26
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,5
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,75

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269 - 0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15 - 0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156 - 0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75 - 0,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0 - 0,105
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,05 - 0,085
CI Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphényl)méthyl]hydrazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0 - 0,075
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénoxazine-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0 - 0,0075
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0 - 0,002
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthyl]éthylamino]éthyl(2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0 - 0,0675

C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-trimethyl-2- [(methylphenylhydrazono)methyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0 - 0,0075
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0 - 0,009
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0 - 0,0105
butyldiglycol	2-(2-butoxy- ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3 - 0,3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15 - 0,15

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Concentré Soluble (SL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient de la perméthrine, du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement superficiel par trempage manuel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3

Nom scientifique: Pas de donnée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes spp
Nom commun: Termites
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage manuel
Description détaillée:
Trempage manuel

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 25 mL/m² CU2: 37 mL/m² CU3: 58 mL/m² (avec couche de finition) 15 mL/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 50 mL/m² CU2: 50 mL/m² CU3: 75 mL/m² (avec couche de finition) 150 mL/m² (sans couche de finition)

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Produits prêt à l'emploi

Sans protection contre les termites:

CU1: 25 mL/m²

CU2: 37 mL/m²

CU3: 58 mL/m² (avec couche de finition)

15 mL/m² (sans couche de finition)

Protection contre les termites:

CU1: 50 mL/m²

CU2: 50 mL/m²

CU3: 75 mL/m² (avec couche de finition)

150 mL/m² (sans couche de finition)

Les doses sont appliquées en une seule application

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille: PEHD (opaque) 0,5, 1L

Bidon: PEHD (opaque) 0,5, 1, 5, 10, 15, 20L

IBC: PEHD (opaque) 600, 1000L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage peuvent se faire de façon manuelle ou automatisée.
- Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place l'article de bois dans le réservoir de trempage. L'opérateur pousse ensuite, à l'aide d'un poteau, l'article sous l'agent de préservation du bois dans le réservoir de trempage et/ou utilise un balai pour broser l'agent de préservation du bois sur l'article de bois (l'article est toujours dans le réservoir de trempage car l'agent de préservation est brossé sur le bois). L'opérateur soulève ensuite manuellement l'article de bois du réservoir de trempage et l'empile pour le sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.
- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant le trempage manuel.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement superficiel par brossage / rouleau

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brossage / rouleau Description détaillée: Brossage / rouleau
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 25 mL/m ² CU2: 37 mL/m ² CU3: 58 mL/m ² (avec couche de finition) 15 mL/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 50 mL/m ² CU2: 50 mL/ m ² CU3: 75 mL/ m ² (avec couche de finition) 150 mL/m ² (sans couche de finition) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produits prêt à l'emploi Sans protection contre les termites: CU1: 25 mL/m ² CU2: 37 mL/m ² CU3: 58 mL/m ² (avec couche de finition) 15 mL/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 50 mL/m ² CU2: 50 mL/ m ² CU3: 75 mL/ m ² (avec couche de finition) 150 mL/m ² (sans couche de finition) Les doses de 25-75 mL/m ² sont appliquées en une seule application La dose de 150 mL/m ² est appliquée en 1-2 applications
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille: PEHD (opaque) 0.5, 1L Bidon: PEHD (opaque) 0.5, 1, 5, 10, 15, 20L

IBC: PEHD (opaque) 600, 1000L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Lors de l'application in situ, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Éviter le contact prolongé des animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.
- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- Protéger du rayonnement solaire
- Protéger du gel
- Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

KORASIT NG 10 FARBLOS	Marché: FR
KORASIT CUT & TREAT FARBLOS	Marché: FR
HEXABAC IF ECO X5	Marché: FR
RHENOCRYL TL 30 T-F	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014626-0011 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

Nom commercial

KORASIT NG 10 GELB	Marché: FR
CUT & TREAT GELB	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0014626-0012 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,012
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,00335
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

Nom commercial

KORASIT NG 10 GRÜN	Marché: FR
CUT & TREAT GRÜN	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0014626-0013 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,00432
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monométhyl ether	(2-methoxyméthylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

Nom commercial

KORASIT NG 10 BRAUN	Marché: FR

CUT & TREAT BRAUN

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014626-0014 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,0264
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
CI Basic yellow 28	2-[[[4-methoxyphényl)méthyl]drazono]méthyl]-1,3,3-triméthyl-3H-indolium	Substance non active	54060-92-3	258-946-7	0,0239
C.I. Basic Blue 3	3,7-bis(diéthylamino)phénoxazin-5-ium hydroxide	Substance non active	93966-70-2	301-023-1	0,000013
C.I. Basic Blue 159	5-(diisopropylamino)-2-[[4-(diméthylamino)phényl]azo]-3-méthyl-1,3,4-thiadiazolium méthyl	Substance non active	83969-12-4	281-589-3	0,000099
C.I. Basic Red 18:1	[2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophényl)azo]phényl]éthylamino]éthyl](2-hydroxypropyl)diméthylammonium acetate	Substance non active	82205-20-7	279-919-6	0,01921
2-Butoxyethanol	2-butoxyethanol	Substance non active	111-76-2	203-905-0	0,000016
Caprolactam	Caprolactam epsilon	Substance non active	105-60-2	203-313-2	0,00299

butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

Nom commercial

KORASIT NG 10 GRAU

Marché: FR

CUT & TREAT GRAU

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014626-0015 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,269
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,15
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,156
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	0,75
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,053
butyldiglycol	2-(2-butoxy-ethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0,3
Dipropylene glycol monomethyl ether	(2-methoxymethylethoxy) propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,15

